



Caen, le 7 janvier 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Naissance de « Ports de Normandie »

Lundi 7 janvier, s'est réuni le premier Comité syndical de « Ports de Normandie ». Il a élu Hervé Morin à sa présidence. Issu de la fusion des syndicats mixtes Ports Normands Associés et Port de Dieppe, « Ports de Normandie » s'inscrit dans la stratégie commune de la Région, des départements du Calvados, de la Manche et de la Seine-Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, du Cotentin et de Dieppe Maritime pour le développement de l'économie maritime normande.

La création de cet acteur portuaire unique va permettre la définition et la mise en œuvre d'une stratégie portuaire à l'échelle de l'ensemble du territoire normand. Autorité portuaire et propriétaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » gère et aménage le domaine portuaire, garantit la sécurité et la sûreté des accès nautiques, définit une politique de développement durable pour ses trois ports et désigne ses délégataires, véritables partenaires. C'est Philippe Deiss qui en prend la direction générale.

La création de « Ports de Normandie » facilitera, notamment, la convergence des politiques de la Région et des Départements en matière d'activité transmanche, de plaisance et de pêche. Cette dynamique d'avenir permet aussi la constitution d'un acteur dont l'activité "commerce" est du niveau de certains GPM métropolitains - supérieur, par exemple, à celui du GPM de Bordeaux - et dont la place de leader de l'activité transmanche à l'ouest du détroit est ainsi confortée. Toutefois, plus que de la « tonne », la vocation de « Ports de Normandie » est de générer de l'emploi et de la valeur ajoutée sur son territoire.

L'émergence de « Ports de Normandie » permet d'accéder à une visibilité portuaire au niveau national - gage, entre autres, d'un meilleur dialogue avec les autorités britanniques dans le contexte actuel de Brexit - et d'augmenter considérablement la capacité de promotion des ports et leur poids dans les diverses instances nationales, voire internationales. Elle permet également d'assurer la pertinence, la cohérence et la complémentarité des investissements des collectivités qui siègent au sein de « Ports de Normandie ».

Les trois ports composant « Ports de Normandie » sont idéalement situés puisqu'ils ne sont qu'à quelques miles du rail maritime européen (1 bateau toutes les 3 mn) et au centre de la façade Manche. Disposant de dessertes multimodales de qualité les reliant aux principaux axes européens de circulation, ils offrent des capacités portuaires permettant de traiter différents types de trafics et d'accueillir des activités diversifiées.

A proximité des champs éoliens offshore et à quelques encablures des courants marins les plus puissants d'Europe, les 3 ports normands, ancrés sur un linéaire côtier de plus de 600 km, sont en passe de devenir l'un des acteurs majeurs du développement des Energies Marines Renouvelables.

Sur le plan des ressources humaines, « Ports de Normandie » rassemble 200 agents, répartis sur plusieurs sites : Saint-Contest, Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, le siège étant à Saint-Contest. « Ports de Normandie » regroupe une palette de métiers très variés : fonctions administratives supports, ingénieurs, conducteurs d'opérations, contrôleurs de travaux, chargés d'études, commerciaux, hydrographes, agents de maintenance, conducteurs d'ouvrages, plongeurs scaphandriers, électriciens, hydrauliciens, mécaniciens, magasinier, commandants et officiers de port, grutiers...

Hervé Morin, Président de « Ports de Normandie » et l'ensemble des élus de « Ports de Normandie » ont déclaré :

« En créant « Ports de Normandie », la Région, avec les départements du Calvados, de la Manche et de la Seine Maritime et les agglomérations de Caen la Mer, Cherbourg et Dieppe Maritime, continue de porter haut et fort notre territoire, la Normandie.

L'union de nos trois ports - Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe - est avant tout l'affirmation d'une priorité et d'une ambition collectives et politiques de la stratégie portuaire et maritime de la Normandie, qui a trop longtemps tourné le dos à la mer.

Développer l'activité pour augmenter la valeur ajoutée et favoriser l'emploi sur le territoire, optimiser le fonctionnement général du système portuaire normand et doter la Normandie, en complément des deux Grands Ports Maritimes, d'une structure portuaire qui compte à l'échelle nationale tout en restant souple et réactive, voilà notre objectif ! »

LA CARTE D'IDENTITE DE « PORTS DE NORMANDIE »

« Ports de Normandie » : une offre complète, performante, souple et réactive, composée de trois Ports situés sur la mer la plus fréquentée du globe et à proximité des grands bassins de consommation

Le port de Caen-Ouistreham

Alors qu'il vient de fêter les 30 ans de sa liaison transmanche, ce port d'hinterland régional polyvalent (céréales, bois, ferraille, agroalimentaire) est organisé en terminaux le long d'un canal de 15 km reliant Caen à la mer, véritable « Trait d'union entre la ville et la mer ».

Le port de Cherbourg

« Un port hors norme au cœur de la Manche », un Hub logistique avancé en Manche, doté de caractéristiques nautiques rares : port en eau profonde, accessible H 24, pouvant accueillir des navires de 14m de tirant d'eau, il est directement relié à la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le port de Dieppe

Ouvert sur la mer la plus fréquentée du globe et au cœur d'une économie régionale dynamique, le Port de Dieppe offre toutes les prestations d'un grand port d'attache et de multiples avantages au navigateur de passage. Il entretient un lien naturel et quotidien avec la Grande-Bretagne.

3 ports / 7 filières

- **Transmanche** : 1^{ère} liaison transmanche à l'Ouest du Déroit, 1^{er} port français vers l'Irlande, 200 000 PL et 2 M de passagers par an.
- **Fret conventionnel** : Place portuaire pour tous types de marchandises (vracs solides et liquides, colis lourds, produits dangereux...). 6 000 m de linéaire de quai / 6 postes Roro / 23 grues / plus de 63 000m² de bâti (entrepôts et ateliers) / plus de 200 hectares de surfaces foncières mobilisables / un pont bascule 50T...
- **Croisière** : Une filière en pleine expansion, près de 60 escales croisières par an et 150 000 croisiéristes. Une offre adaptée à l'accueil de tous types d'unités, du plus gros paquebot au monde aux plus intimistes.
- **Construction / réparation navale** : Des acteurs de rang mondial et des PME positionnées sur des marchés porteurs. Des outils de mise à sec jusqu'à 3 000 T. Du foncier et de l'immobilier dédiés. Des savoir-faire locaux regroupés en pôles navals et nautiques : « Channel Maintenance » à Cherbourg, « Caen Tech Mer » à Caen et « Dieppe Navals » à Dieppe.
- **Plaisance** : 4 ports, 3 200 anneaux, 33 600 nuitées/an, un port à sec automatisé unique en France.
- **Pêche** : Une activité historique en Normandie, approvisionnant la filière de transformation locale et régionale grâce à deux criées et 1/3 du tonnage déclaré en Normandie. Un label rouge pour la coquille Saint-Jacques.
- **Energies marines renouvelables** : Cherbourg, 320ml de quai, accessibles H24, d'une portance de 15T/m², 100 ha dédiés, à proximité immédiate du 1^{er} potentiel hydrolien mondial exploitable commercialement, le Raz Blanchard. Caen-Ouistreham, future base de maintenance du parc éolien marin de Courseulles sur mer. Dieppe, future base de maintenance du parc éolien marin de Dieppe/Le Tréport.

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, « Ports de Normandie » ce sont : 6 000 emplois directs et indirects / 410 M€ investis en Normandie entre 2007 et 2020 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes*

/ 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète ** Etude*
INSEE 2016

« Ports de Normandie » est le fruit d'une alliance entre la Région Normandie, les départements de la Manche, du Calvados et de Seine Maritime et les Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Les vice-présidences ont ainsi été confiées à Marc Lefevre, Jean-Christophe Lemaire, Olivier Colin et Jean-Louis Valentin. Retrouvez toutes les informations à propos de « Ports de Normandie » sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr